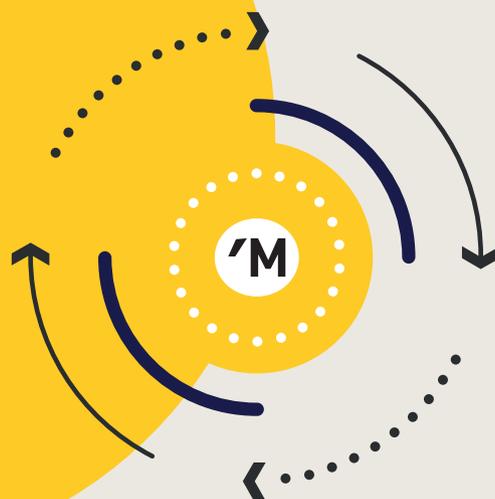


2024  
2028

P  
S  
E  
C  
S



PROJET **C**ULTUREL **S**CIENTIFIQUE  
ÉDUCATIF ET **S**OCIAL

# Sommaire -



@Luc Schuiten

Préambule .....	4
Réseau, livre, lecture, proximité .....	6
<b>AXE 1 Adapter les collections à l'évolution des pratiques .....</b>	<b>8</b>
Consolider le fonds du réseau 'M' .....	9
Développer la participation des usagers .....	10
Poursuivre la construction d'une offre numérique cohérente.....	10
Signaler et enrichir le fonds patrimonial.....	10
Améliorer l'impact écologique du réseau 'M'.....	10
<b>AXE 2 Rendre les services accessibles et attractifs .....</b>	<b>12</b>
Améliorer l'accessibilité des bâtiments .....	12
Adapter les collections .....	13
Améliorer la visibilité et le confort des médiathèques .....	13
Faire évoluer les horaires d'ouverture .....	14
<b>AXE 3 Intégrer l'action du réseau à la politique culturelle de la CARO .....</b>	<b>16</b>
Affirmer l'ancrage dans les politiques communautaires .....	17
Construire avec nos partenaires .....	18
Pérenniser des temps forts.....	19
Pour des passerelles entre patrimoine écrit et lecture publique .....	20
<b>AXE 4 Renforcer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire.....</b>	<b>22</b>
Nouveaux équipements .....	22
Ouverture à l'entrée de nouvelles médiathèques .....	23
Synergies avec la Médiathèque Départementale et les structures voisines .....	23
Actions hors les murs .....	23

# P

## réambule

**Le Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) du Réseau des Médiathèques Rochefort Océan définit pour les quatre années à venir les grands objectifs du service et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.** La période qu'il couvre (2024-2028) comprend notamment deux ouvertures au public de nouvelles médiathèques communautaires : celle d'Echillais (ouverture prévisionnelle en janvier 2025) et celle de Tonnay-Charente.

Le Réseau des Médiathèques de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO) dessert un territoire semi-rural d'une superficie de 421 km<sup>2</sup>, peuplé d'environ 65 000 habitants. La CARO est un « territoire archipel » composé à la fois de communes rurales tournées vers l'intérieur des terres, de communes bordant la Charente -dont les deux villes les plus peuplées, Rochefort (25 000 habitants) et Tonnay-Charente (8 900 habitants)- et de communes littorales très touristiques (île d'Aix, Fouras, Port des Barques...).

Le réseau 'M, créé en 2018 à la suite du transfert des médiathèques municipales de Rochefort, Tonnay-Charente, Echillais et Saint-Agnant à la CARO, fait partie du service Culture de l'agglomération. À ce titre, il a pour mission d'assurer un service de proximité à la population en matière de lecture publique : fourniture et prêt à domicile de collections documentaires de tous types, action culturelle autour du livre et de l'écrit, accueil et médiation auprès des publics les plus variés. Ces missions s'inscrivent dans le cadre plus large de la politique culturelle communautaire, mise en œuvre par la Direction Culture, sous l'autorité des élus et du Président de la CARO, et en lien avec les politiques culturelles des communes.

Pour mettre en œuvre une politique communautaire de lecture publique, le service dispose d'une équipe de 27 professionnels et de quatre médiathèques : la médiathèque Erik Orsenna à Rochefort (située dans la Corderie Royale), la médiathèque de Saint-Agnant ouverte en 2016, les médiathèques d'Echillais et de Tonnay-Charente, qui vont toutes les deux faire l'objet de nouvelles implantations d'ici 2028.

Si les bibliothèques implantées sur le territoire sont presque toutes de création assez récente (les plus anciennes remontant aux années 1980), la médiathèque de Rochefort s'inscrit dans l'histoire de la Bibliothèque municipale, créée à la fin du 18<sup>e</sup> siècle à partir d'une fraction des livres saisis sous la Révolution. D'abord complémentaire des fonds détenus par l'école de médecine navale et par l'école des ingénieurs de la Marine (fonds aujourd'hui conservé par le Service Historique de la Défense à Rochefort), puis alimentée par des acquisitions, des dons et des legs, la bibliothèque s'est développée tout au long du 19<sup>e</sup> siècle en affirmant son identité autour des voyages et de la mer. Elle conserve aujourd'hui un fonds d'environ 120 000 volumes, en incluant les fonds patrimoniaux (40 000 volumes environ) et ceux de lecture publique.

Depuis 2018, les médiathèques de la CARO ont un catalogue en ligne et un site internet communs, ainsi qu'une carte d'abonnement unique : la carte 'M, pierre angulaire de la politique de lecture publique de l'agglomération. Les collections circulent entre les différents sites grâce à une navette bihebdomadaire. L'action culturelle est opérée en étroite concertation avec les autres bibliothèques du territoire, toutes municipales ou associatives. Les services sont conçus et proposés en coopération avec les partenaires institutionnels proches que sont la Médiathèque départementale de Charente-Maritime et la DRAC Nouvelle-Aquitaine. Les principes conducteurs de cette politique sont contenus dans la Charte du Réseau 'M, adoptée en conseil communautaire et par les conseils municipaux en 2017.

**Avec pour objectif de décliner cette politique générale pour la période 2024-2028, le PCSES a été construit à partir de quatre sources principales :**

- Le PCSES 2019-2023, issu en partie d'une enquête de publics menée en 2019 : ce document était le tout premier projet de service du réseau de lecture publique communautaire. Le présent document s'inscrit logiquement dans la continuité de celui-ci.
- Des échanges et un atelier spécifique avec les élus de la commission culture de la CARO, qui ont permis de faire émerger des représentations partagées et des orientations politiques pour le réseau de lecture publique.
- Des idées et propositions d'actions issues du séminaire annuel des bibliothécaires du réseau, tenu en juin 2023.
- Des orientations données par la Direction culture de la CARO, dans le cadre plus général définissant l'intervention de l'agglomération en matière culturelle.



# Réseau, livre, lecture, proximité

Intégrées à un territoire riche d'une offre culturelle diversifiée et foisonnante, portée par de nombreux acteurs territoriaux, nationaux ou associatifs, les médiathèques focaliseront leur action sur ce qui fait leur **valeur ajoutée** à la vie du territoire. Les publics les identifient clairement grâce à ces spécificités :

- Des services publics dont l'action principale concerne la **lecture, le livre et la culture du livre**.

- Des espaces culturels **ouverts à tous** sans billetterie, avec le moins de barrières administratives, tarifaires ou horaires possibles pour accéder à l'ensemble des services.

- Des lieux ayant **une double fonction sociale** :

\* Celle de **ralentir** le temps, de décompresser, flâner, s'abstraire du monde, étudier, **changer de rythme**, trouver le silence si on le souhaite,

\* Mais aussi celle de **se rencontrer**, de favoriser la **mixité sociale**, d'accueillir et de valoriser toutes les cultures **dans un esprit de découverte**.

Soumises pendant la crise Covid à de nombreuses contraintes (fermetures décrétées par l'État, passage en drive, pass sanitaire obligatoire pour les usagers...), les médiathèques ont démontré durant ces deux années de crise leur capacité à s'adapter pour assurer la continuité du service. Les publics ont manifesté leur attachement aux lieux et aux collections. L'importance du livre a été réaffirmée, celle de la fonction sociale des médiathèques également. Celles-ci demeurent le seul lieu institutionnel qui donne au livre un rôle et une visibilité sociale ; elles sont aussi des espaces de sociabilité qui paraissent encore plus indispensables aujourd'hui.

Après une phase de construction et de développement des services à l'échelle communautaire, **le réseau 'M entre dans une nouvelle période de vie** : celle de la consolidation des services réseau (carte unique, navette, catalogue enrichi, proposition d'une seule collection cohérente aux usagers, ressources numériques et site web territorialisé...), mais aussi celle de l'amélioration de la visibilité et de l'attractivité de ces lieux de proximité sociale que sont les médiathèques. Le PCSES 2024-2028 aura donc pour objectifs de continuer à inscrire le livre et la lecture au cœur de l'action du réseau 'M, d'améliorer l'intégration des médiathèques au sein du territoire et de renforcer l'attractivité des lieux.

Porter une proposition culturelle originale et différente auprès des publics suppose toujours d'assumer l'héritage historique des bibliothèques, celui d'actions construites dans un temps long (parfois peu rentables dans les délais très courts de la société du spectacle), et articulées autour du livre et de l'écrit comme dimensions particulières de la culture. Agissant de manière complémentaire et concertée avec les acteurs culturels du territoire ayant pour moyens principaux l'image et le son et pour objectifs majeurs de créer des événements, le réseau 'M assumera donc à la fois la modernité et l'héritage historique des bibliothèques publiques.

Afin de soutenir la culture du livre et la lecture, le projet du réseau 'M pour la période 2024-2028 se développera autour de quatre axes principaux : adapter les collections à l'évolution des pratiques, rendre les services des médiathèques plus accessibles et plus attractifs, mieux intégrer l'action culturelle du réseau aux grands événements de la politique culturelle de la CARO, renforcer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire.





## Axe 1

# Adapter les collections à l'évolution des pratiques

Axe plébiscité par le public lors de l'enquête réalisée en 2019, l'amélioration de l'offre documentaire des médiathèques 'M repose principalement sur deux pistes de travail :

- Poursuivre **la mise à disposition des services proposés depuis la mise en réseau** : circulation des collections via la navette, délais courts pour les nouveautés, coups de coeur des lecteurs et des bibliothécaires, valorisation des collections en ligne sur le site web, braderie du réseau pour traiter les documents sortis de l'inventaire...
- **Proposer de nouvelles actions** : finaliser la rédaction de la Charte documentaire du réseau, faire participer les usagers aux acquisitions, améliorer le catalogue en ligne et la valorisation des ressources numériques, développer de nouveaux fonds.

Ces deux pistes seront travaillées en consolidant le système d'acquisitions en réseau : les acquisitions ne sont pas réalisées médiathèque par médiathèque, mais par domaine éditorial, chaque domaine étant piloté par un référent réseau qui a charge de coordonner un groupe d'acquéreurs, de suivre la collection pour toutes les médiathèques et de gérer les relations avec les libraires et fournisseurs.

Ce système permet de proposer un seul fonds accessible à l'utilisateur sur plusieurs sites, tout en confortant la complémentarité et la profondeur des collections. Du point de vue de l'organisation interne, afin de clarifier au mieux la méthodologie de travail, un « organigramme des acquéreurs » viendra compléter l'organigramme hiérarchique du réseau.

### Consolider le fonds du réseau 'M

#### 1) Poursuite des acquisitions en réseau (acquisitions par domaines coordonnées par un référent réseau) :

- 1.A Construire un « organigramme des acquéreurs » avant l'été 2024.
- 1.B Finaliser l'écriture de la charte documentaire du Réseau 'M en 2024, validation du document auprès des instances en juin 2024.

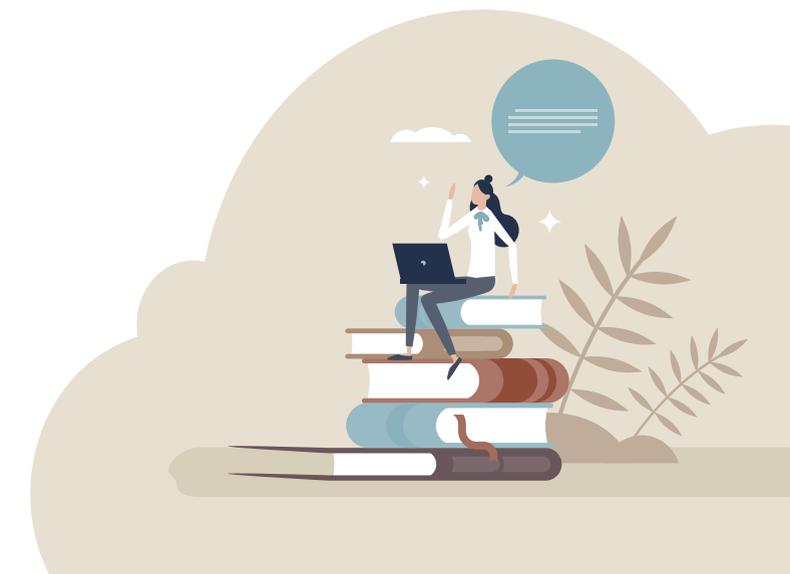
#### 2) Affiner la complémentarité des collections des médiathèques, notamment dans le cadre des projets de nouvelles médiathèques à Echillais et Tonnay-Charente :

- 2.A Créer avant juin 2024 une cartographie documentaire du réseau, permettant de définir des « dominantes documentaires ». Cela doit permettre de donner à chaque médiathèque du réseau une couleur documentaire, qui ne sera pas pour autant une « spécialisation », car chaque médiathèque doit conserver une offre encyclopédique de proximité.

2.B Achever ou débiter (selon les cas) la construction de collections cohérentes pour l'ouverture des médiathèques d'Echillais et Tonnay-Charente (notions de document au m<sup>2</sup>, choix des supports, demandes de subvention et répartition des thématiques au sein du réseau)

#### 3) Travailler sur la mise en valeur des acquisitions

- 3.A Améliorer les sélections et coups de coeur, développer les « coups de coeur » du public avant 2025.
- 3.B Proposer des box thématiques, des pochettes surprises, continuer à innover dans la manière physique de présenter les nouveautés (modèles de librairie, transformation des espaces) avant 2025.
- 3.C Créer et développer des nouveaux fonds (exemples : fonds faciles à lire, jeux vidéo, formation et concours, collections adaptées, etc.)



## ► Développer la participation des usagers

1) Développer le service de suggestions d'achat des usagers via le site web et l'application MaBibli (mise en place d'un processus de traitement avec un référent réseau qui répond aux demandes, communiquer sur ce service auprès des usagers, en lien avec l'intégration des publics aux processus d'acquisition).

2) Intégrer les usagers aux processus d'acquisitions dans un ou plusieurs domaines précis, à définir collectivement, avant 2025 : mise en place d'un office libraire intégrant des usagers.

## ► Poursuivre la construction d'une offre numérique cohérente

1) Poursuivre l'évaluation et adaptation annuelle de l'offre existante, en privilégiant les ressources les plus consultées (ratios consultation / coût)

2) Tester et développer de nouvelles ressources en ligne (veille documentaire)

3) Continuer à proposer des actions pour faire de la médiation numérique auprès de tous les publics

4) Mieux matérialiser les ressources en ligne dans l'espace : fantômes, animations, « astuces », décors...

## ► Signaler et enrichir le fonds patrimonial

1) Revoir les fiches de fonds du CCFR, mettre à jour les notices existantes, signaler le fond local, l'iconographie régionale, les cartes et plans dans le CCFR

2) Signaler tous les périodiques anciens dans le SUDOC avant 2026

3) Poursuivre la veille et les acquisitions patrimoniales autour du régionalisme et de Pierre Loti, en concertation avec les Archives départementales, les Archives municipales de Rochefort, la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle, le SHD Rochefort et les Musées municipaux de Rochefort et dans le cadre de la future charte documentaire du réseau 'M.

4) Travailler avec les partenaires sur les collections numérisées (patrimoine littéraire, presse ancienne, portail numérique commun à l'échelle territoriale)

5) Traiter intégralement le don Clarisse Bérail (fonds Loti)

Ces opérations sont à relier avec les actions de valorisation du fonds (voir Axe 3).

## ► Améliorer l'impact écologique du réseau 'M

Dans le cadre de la réflexion sur les bibliothèques vertes lancée à l'échelle nationale, le réseau travaillera sur les actions suivantes :

1) Poursuivre la réduction des matériaux plastiques ou non recyclables utilisés pour équiper et protéger les documents mis en prêt

2) Poursuivre l'organisation régulière de braderies, pour prolonger la durée de vie des documents sortis de l'inventaire dans un circuit de « deuxième main »

3) Proposer, en partenariat avec les services de la CARO, des animations régulières sur les thématiques du recyclage et de l'écologie

4) Intégrer, lorsque cela est pertinent, le recyclage de mobiliers dans la logique de réaménagement des espaces.





## Axe 2

# Rendre les services accessibles et attractifs

Restant un des très rares lieux publics en France où l'on peut se rendre sans avoir à payer ou à justifier de son identité, les médiathèques doivent améliorer l'accès à leurs services afin de toucher le plus grand nombre et s'adapter aux évolutions de la société. Conçues pour être ouvertes au public, les médiathèques 'M mettront l'accent sur l'accueil de l'ensemble des habitants du territoire Rochefort Océan en adaptant leur offre selon les orientations suivantes :

### Améliorer l'accessibilité des bâtiments

- 1) Obtenir le label Tourisme & Handicap complet pour les quatre médiathèques communautaires à l'horizon 2028 (équipements nécessaires à acheter et travaux de mise en accessibilité à réaliser d'ici là).
- 2) Former toute l'équipe du réseau 'M à l'accueil des publics en situation de handicap avant 2028.
- 3) Porter une attention spécifique aux accès piétons et automobiles pour les deux nouveaux équipements (parkings et déplacements doux).
- 4) Obtenir le signalement des médiathèques dans le jalonnement routier : travail à conduire avec les services techniques.
- 5) Améliorer la visibilité extérieure de la médiathèque de Rochefort sur le site : signalétique adaptée, en lien avec les autres acteurs de la zone Arsenal
- 6) Harmoniser la signalétique interne des médiathèques, simplifier les classements.

### Adapter les collections

D'ici 2026, créer ou renforcer les collections adaptées aux handicaps :

- Fonds en braille
- Daisy (partenariat avec les associations pour les mal-voyants)
- Gros caractères
- Livres audio
- Livres tactiles



### Améliorer la visibilité et le confort des médiathèques

- 1) En lien avec le service communication, améliorer la diffusion des documents de communication auprès du public (programme des animations, Guide 'M, flyers et affiches) dans le cadre de la Direction Culture
- 2) Rendre les médiathèques 'M visibles sur les réseaux sociaux : créer et organiser avant mars 2024 la présence des médiathèques sur les réseaux sociaux, assurer la gestion réactive de ces comptes en interne, selon une charte définie en accord avec le service communication de la CARO.

3) Être présent lors des manifestations organisées par les communes et par la CARO : pots des nouveaux arrivants, forum des lycéens, forum des associations, toute manifestation ponctuelle d'importance.

4) Lancer la phase 2 du réaménagement du Hall n°2 de la Médiathèque de Rochefort.

Suite à l'étude de La Volumerie en 2022 et l'implantation d'automates en 2023, poursuivre les évolutions de cet espace en cohérence avec l'évolution de l'accueil et de l'espace adultes.

5) Réaménager totalement la médiathèque de Saint-Agnant (implantation nouvelle des espaces, changement complet du mobilier), opération à conduire en 2024. La médiathèque de Saint-Agnant a été transférée à la CARO avec le mobilier de l'ancienne bibliothèque. Ce mobilier, vétuste, abîmé et mal adapté aux nouveaux usages, doit être changé pour faire évoluer les services et l'ambiance du lieu.

6) Améliorer la qualité globale des espaces : travailler sur les espaces de travail en groupe, l'accessibilité et la propreté des sanitaires, aménager des espaces vélo et poussettes lorsque cela est possible.



## Faire évoluer les horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture des médiathèques doivent pouvoir évoluer à moyen terme afin de dessiner une **complémentarité** à l'échelle du réseau 'M. **L'amélioration de l'amplitude horaire globale**, dans un contexte d'ouverture de nouveaux équipements, sera l'un des objectifs opérationnels majeurs du PCSES 2024-2028. En 2023, un Groupe de travail a réuni 14 bibliothécaires volontaires sur 4 séances, le travail doit se poursuivre en 2024 afin d'affiner les scénarios proposés, en lien avec l'organisation des services et dans un souci d'optimiser la mise à disposition des lieux aux habitants.

- 1) Faire des préconisations d'horaires pour chaque structure du réseau, en lien avec les instances qualifiées (CT, représentants du personnel, élus)
- 2) Mise en œuvre des nouveaux horaires à partir de janvier 2025 pour faire concorder l'évolution des horaires du réseau et le calendrier d'ouverture de la médiathèque d'Echillais.



## 2024 - 2028

### PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE, ÉDUCATIF ET SOCIAL Réseau, livre, lecture, proximité

#### Axe 1

##### ADAPTER LES COLLECTIONS À L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

- Consolider le fonds du réseau 'M
- Développer la participation des usagers
- Poursuivre la construction d'une offre numérique cohérente
- Signaler et enrichir le fonds patrimonial
- Améliorer l'impact écologique du réseau 'M

#### Axe 4

##### RENFORCER L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

- Nouveaux équipements
- Ouverture à l'entrée de nouvelles médiathèques
- Synergies avec la Médiathèque Départementale et les médiathèques voisines
- Actions hors les murs

#### Axe 2

##### RENDRE LES SERVICES ACCESSIBLES ET ATTRACTIFS

- Améliorer l'accessibilité des bâtiments
- Adapter les collections
- Améliorer la visibilité et le confort des médiathèques
- Faire évoluer les horaires d'ouverture

#### Axe 3

##### INTÉGRER L'ACTION DU RÉSEAU À LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA CARO

- Affirmer l'ancrage dans les politiques communautaires
- Construire avec nos partenaires
- Pérenniser des temps forts
- Pour des passerelles entre patrimoine écrit et lecture publique





## Axe 3

# Intégrer l'action du réseau à la politique culturelle de la CARO

Les médiathèques 'M sont des services et des lieux incontournables en matière d'animation culturelle. La programmation commune du réseau, pensée collectivement et en lien avec les partenaires culturels et de l'éducation nationale, a d'ores et déjà pour objectif de faire entendre toutes les voix et toutes les cultures en variant les approches, tout en faisant la part belle au livre, aux littératures et aux auteurs, tous genres littéraires confondus. La programmation tous publics et entièrement gratuite du réseau a vocation à constituer une des facettes de l'action culturelle de l'agglomération ; elle s'intègre à ce titre dans la politique culturelle conçue et mise en œuvre par la Direction Culture de la CARO.

## Affirmer l'ancrage dans les politiques communautaires

Outre la lecture publique, la politique culturelle de la CARO s'articule à cinq grands domaines : le soutien à la création et aux initiatives culturelles de la société civile, l'éducation artistique et culturelle, l'enseignement musical, la filière audiovisuelle et les musiques actuelles. Les médiathèques serviront de relais à ces politiques en tant que structures d'accueil ou partenaires associés dès la construction des projets.

### 1) Les Rencontres nomades

Mini festival itinérant créé en 2020, les Rencontres nomades proposent, en partenariat avec le service Musiques Actuelles, une rencontre littéraire suivie d'un concert grâce à une scène mobile se posant dans trois lieux différents sur trois jours d'affilée. Sur la thématique du monde et des voyages, ce festival, inscrit dans la programmation estivale de la Direction culture, permet de rayonner sur le territoire de l'agglomération et de proposer des rencontres littéraires de qualité durant l'été.

### 2) Participation aux résidences d'artistes sur le territoire

Les médiathèques doivent pouvoir être mobilisées pour accueillir les artistes invités sur le territoire, quel que soit le domaine de médiation ou éventuellement de création : littérature, bande dessinée, arts visuels et numériques, arts plastiques, musiques actuelles, théâtre...

L'objectif sera de participer à la construction d'une résidence de médiation spécifique à la lecture publique, en construisant collectivement une programmation et des objectifs : écriture, accueil de romanciers, BD, conte, définition des actions de médiation attendues, soutien à la création littéraire sur un territoire élargi...



### 3) Cigogne en Fête

Action culturelle emblématique de la CARO depuis plus de 20 ans, le festival Cigogne en fête valorise le patrimoine des communes et les acteurs bénévoles ou professionnels de la culture dans un grand nombre de champs possibles. Le réseau des médiathèques est appelé à s'associer dans la durée à cette manifestation, qui draine parfois jusqu'à 20 000 personnes.

## ► Construire avec nos partenaires

La logique de programmation en partenariat fait partie de l'ADN des institutions culturelles de Rochefort. Plusieurs partenariats exemplaires ont été mis en œuvre au cours des dix dernières années, ils doivent pouvoir continuer à s'inscrire dans la durée.

### 1) Le partenariat avec le Service Musiques actuelles de la CARO

Partenaire historique de la médiathèque de Rochefort, le service musiques actuelles déploie à présent son action à l'échelle communautaire et porte un projet de nouvelle salle de diffusion au Clos Lapérouse à l'horizon 2026. Sur la période couverte par le PCSES, l'objectif sera de pouvoir mettre en œuvre au moins un projet d'envergure autour des musiques actuelles (exposition, cycle consacré à un genre musical...). Le réseau devra aussi pouvoir servir de lieu de diffusion « alternatif » pour des événements accompagnant la programmation musicale (conférences, rencontres, showcase, etc.). La mise en place du Rayon, émanation du Réseau indépendant des musiques actuelles (RIM), permettra de diffuser des labels indépendants à la médiathèque, tout en faisant un lien avec les concerts au Clos Lapérouse. Le partenariat doit aussi permettre de réfléchir à la place de la musique en médiathèque, dans un contexte de mort annoncée du CD. La proximité géographique du Clos Lapérouse doit également favoriser les échanges et partenariats.

### 2) Les actions conduites avec le Conservatoire de musique et de danse Michel-Legrand

Dans la même logique, le travail se poursuivra avec le Conservatoire communautaire, en tissant des passerelles qui pourront concerner les collections, des projets coconstruits à partir d'une thématique et avec un enseignant, ou simplement des représentations publiques de projets conçus en interne au Conservatoire.

### 3) Le réseau des structures patrimoniales

La médiathèque de Rochefort poursuivra son partenariat avec les Musées municipaux afin d'améliorer les coopérations entre les deux structures, dont les collections sont fortement complémentaires (fonds Lesson, Fonds Loti...).

Un travail de coopération avec les archives Rochefort Océan (dont les archives anciennes sont conservées à la médiathèque) et avec les autres services d'archives et bibliothèques patrimoniales du territoire doit permettre de rendre possible des avancées dans les domaines suivants : acquisitions concertées, mutualisation de moyens (matériels de conservation, numérisation...), concertation sur l'offre d'animations et d'expositions. Un diagnostic territorial archives et patrimoine écrit sera présenté en juin 2024 afin d'éclairer et d'orienter les choix des élus en la matière.

### 4) La filière audiovisuelle

La CARO a fortement développé cette filière au cours des cinq dernières années, avec l'accueil d'un grand nombre de tournages (séries, long métrages, documentaires...) sur le territoire et la participation au Bureau d'accueil des Tournages du département, l'implantation sur le site de la Corderie Royale du festival Soeurs Jumelles porté par Julie Gayet, mais aussi des actions tout au long de l'année comme la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel. Le réseau 'M a un rôle à jouer dans cette dynamique, d'abord en étant davantage intégré à Soeurs Jumelles qui se tient sur le site de la médiathèque de Rochefort, ensuite essayant de s'associer aux manifestations structurantes : implantation d'un espace de consultation d'une base de films patrimoniaux à la médiathèque de Rochefort, participation à la Journée mondiale du patrimoine audiovisuel...

## ► Pérenniser des temps forts

En cherchant à structurer l'action culturelle du réseau 'M depuis sa création en janvier 2018, la CARO a institué des rendez-vous majeurs qui scandent l'année et ont déjà rencontré l'adhésion du public.

### 1) Le Prix BD Bulles d'Océan

Existant depuis 2016, le Prix Bulles d'Océan fédère les médiathèques, les écoles élémentaires, les collèges et lycées du territoire de la CARO, ainsi que la librairie Bulles en cavale. Il permet de toucher un large public qui est appelé à voter pour ses BD préférées, découvertes en tant qu'usager des médiathèques ou en tant qu'élève d'un établissement scolaire. Articulé autour d'un partenariat fort avec les documentalistes de l'éducation nationale et avec les enseignants, le Prix propose au public des rencontres avec les auteurs sélectionnés par les bibliothécaires et les documentalistes, des expositions, des ateliers tout au long de l'année. Favorisant la biblio-diversité et la lecture d'auteurs originaux et représentant différents courants artistiques de la BD, le Prix Bulles d'Océan est une des actions emblématiques du réseau, il doit pouvoir être poursuivi en imaginant de nouveaux liens avec les partenaires locaux.

### 2) Le Temps fort littérature jeunesse au printemps

L'idée de ce temps fort est d'inviter chaque printemps un auteur majeur de la littérature jeunesse à exposer à la médiathèque de Rochefort et à venir rencontrer le public et animer des ateliers en direction des enfants dans les médiathèques.

### 3) Littératures européennes

Depuis 2022, le réseau 'M participe au prix des lecteurs organisé par l'association Littératures Européennes de Cognac.

Créé pour les bibliothèques et leur public, ce prix permet aux lecteurs de découvrir chaque année un pays européen, une métropole ou un groupe de pays. Après plusieurs mois de lectures, animations, formations et échanges entre lecteurs, ces derniers choisissent un lauréat parmi la sélection de 4 romans. Des rencontres avec les auteurs en bibliothèques et la remise du prix à Cognac, le 3e week-end de novembre, viennent clore une année de découvertes.



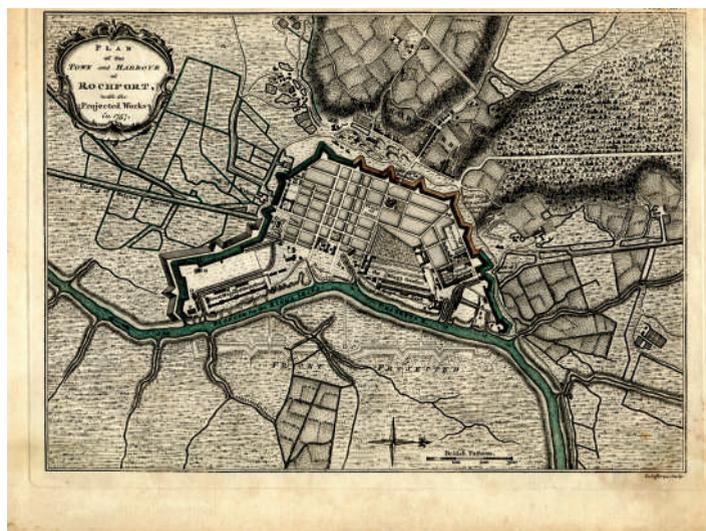
## ► Pour des passerelles entre patrimoine écrit et lecture publique

Souvent assimilé à tort à un fonds d'archives, le fonds patrimonial de la médiathèque de Rochefort fait partie des atouts majeurs du réseau 'M. Trésor patrimonial comptant des pièces uniques et de nombreux liens avec les collections des musées de Rochefort, il doit pouvoir être relié par l'action culturelle aux ressources et actions proposées en lecture publique. Dans cette perspective, qui inscrit la lecture publique dans la continuité du patrimoine écrit, les actions de valorisation seront pensées en lien avec les partenaires (musées, médiathèques, Université...) et avec la programmation globale du réseau.



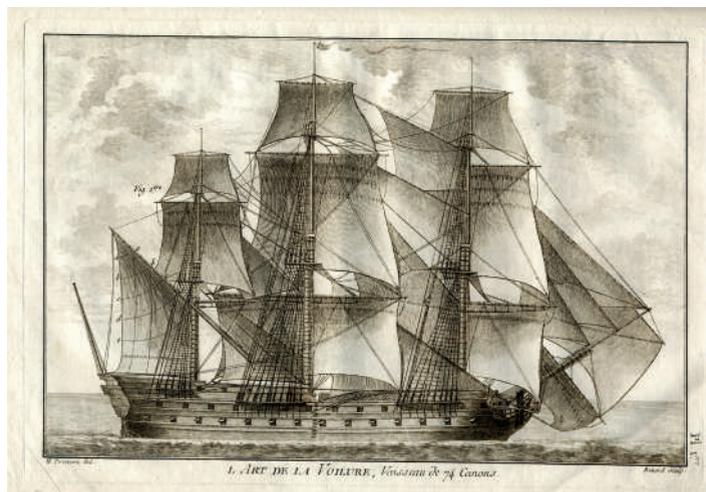
### 1) Continuer à proposer une exposition de trois mois tous les deux ans à la médiathèque de Rochefort

Construire de manière autonome ou avec les partenaires des expositions centrées sur la présentation de documents originaux, articulées à des recherches permettant la mise à jour des connaissances scientifiques des fonds (numérisation, catalogage avancé, participation à des axes de recherche universitaires, publications...)



### 2) Construire une offre tous publics autour du patrimoine écrit et graphique

Définir avant 2028 un format adapté, renouvelé, permettant de montrer régulièrement des documents originaux en tenant compte des contraintes de conservation. Cette offre pourra s'articuler à l'offre de partenaires ou de la lecture publique.



### 3) Participer aux programmes de recherche et de valorisation à l'échelle régionale

Participation au projet manuscrits d'écrivains en Nouvelle-Aquitaine (coordination DRAC / BnF), prêts aux expositions, réflexion en région autour de thématiques partagées ou de problématiques professionnelles communes (plans d'urgence, etc.), accueils de stagiaires universitaires, partenariats de recherche ou numérisation avec les universités, notamment Poitiers et La Rochelle.





## Axe 4

# Renforcer l'offre de lecture publique sur l'ensemble du territoire

La Charte du Réseau 'M rend possible de nouvelles entrées dans le réseau en cas d'évolution des médiathèques communales. L'objectif du réseau est de trouver un équilibre avec les politiques culturelles des communes du territoire et avec les partenaires incontournables que sont la Médiathèque départementale et les médiathèques voisines qui rayonnent en partie sur la CARO.

Le but est de pouvoir offrir à tout citoyen l'accès à des collections fournies et mises à jour régulièrement, à proximité immédiate de son domicile ou via le site web du réseau. Cet objectif implique de continuer à construire l'offre communautaire, de soutenir et de conseiller les communes sur leurs projets de lecture publique, mais aussi d'assurer l'accès au livre, à la lecture et à la culture aux habitants des quartiers de Rochefort et des communes dépourvues de médiathèque en zone rurale.

### ► Nouveaux équipements

#### Ouvrir les nouvelles médiathèques d'Echillais et de Tonnay-Charente.

- 1) Constitution et préparation des collections en lien avec le réseau
- 2) Penser et coconstruire les synergies des nouveaux équipements avec le tissu culturel local

### ► Ouverture à l'entrée de nouvelles médiathèques

- 1) Étudier les projets de nouvelles médiathèques et accompagner l'entrée éventuelle de structures remplissant les critères de la Charte du Réseau 'M
- 2) Soutenir via le conseil technique les bibliothèques municipales du territoire, en complémentarité avec la MD17 (création de fonds, animations...)

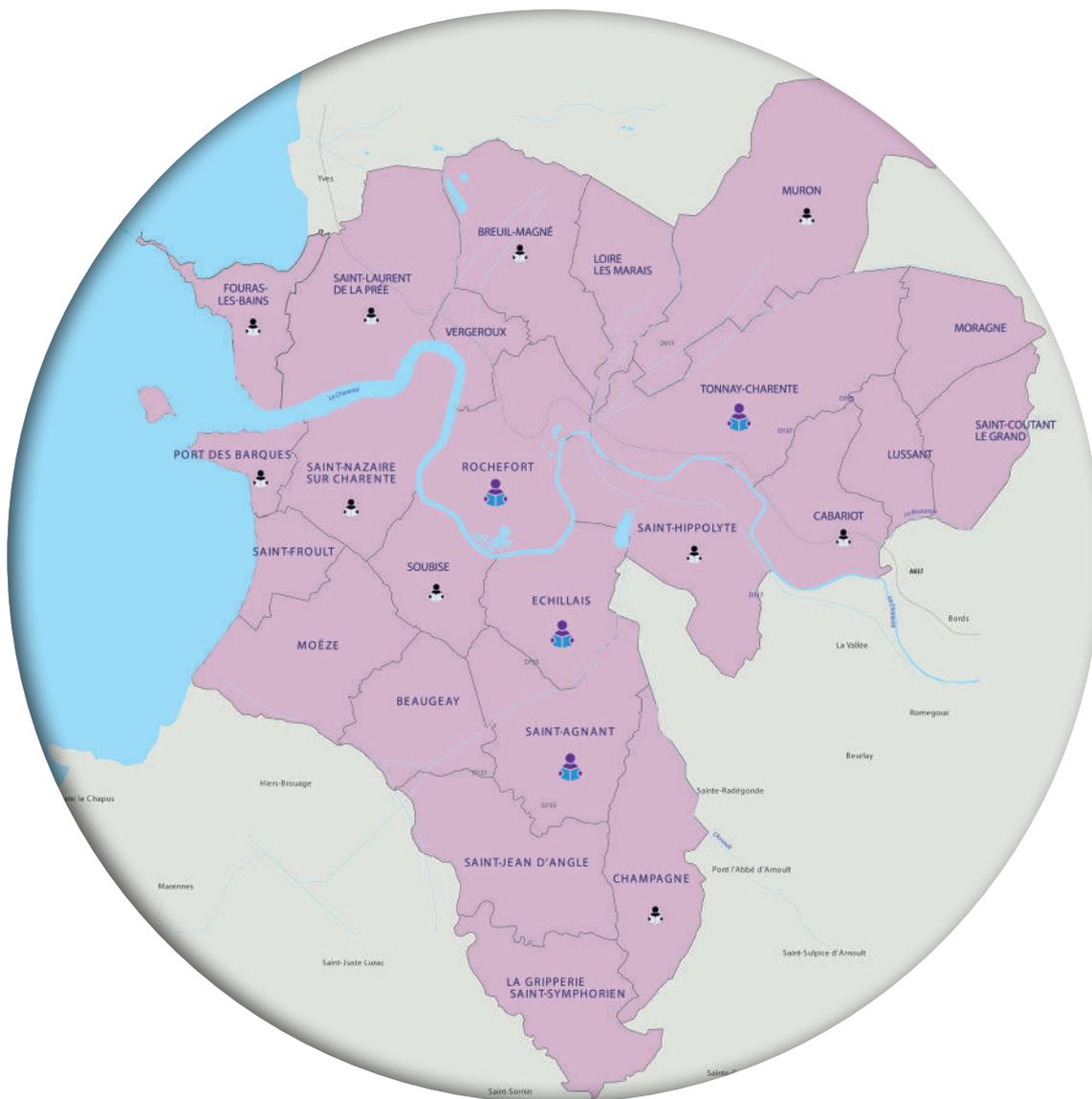
### ► Synergies avec la Médiathèque Départementale et les structures voisines

L'évolution du paysage de la lecture publique ces dernières années doit conduire à revoir les liens et les partenariats avec le département de Charente-Maritime et avec les principales médiathèques voisines. En 2022, la mutualisation de l'offre numérique via des cofinancements et un comité de sélection transversal à plusieurs collectivités a déjà permis d'accroître avec succès l'offre en direction du public. Cette offre doit être suivie et réadaptée au cours des années à venir.

### ► Actions hors les murs

- 1) Cibler une proposition dédiée à une ou plusieurs commune(s) qui n'a pas de bibliothèque :
  - Action culturelle pensée pour les communes sans bibliothèque
  - Bibliothèque itinérante ou éphémère pour proposer des documents en prêt aux habitants
  - Braderie du réseau tournante sur les petites communes à partir de 2025
  - Partenariats avec les écoles, associations, acteurs locaux
- 2) Conduire une opération d'inscription de tous les écoliers des écoles situées sur le territoire de la CARO via un formulaire dédié proposé par les enseignants à la rentrée 2024-2025 (processus d'inscription et de délivrance de la carte 'M à préciser)
- 3) Poursuivre les conventions de partenariat avec l'hôpital et la maison d'arrêt (service pénitentiaire) : aide à la mise à jour des fonds déposés ou conservés sur place, partenariat avec le SPIP sur des animations à la Maison d'arrêt de Rochefort, partenariat avec les EHPAD et la Maison de l'Égalité...





*mediatheques@agгло-rochefortocean.fr*  
*mediatheques.agгло-rochefortocean.fr*

**ROCHEFORT**  
**Océan**  
Communauté d'agglomération

